

27 JAN. 1994

①

COMMUNAUTE FRANCAISE

1040 BRUXELLES, LE  
RUE DE LA SCIENCE, 43  
02/238.86.11

1

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA  
RECHERCHE ET DE LA FORMATION.

24 -01-1994

DIRECTION GENERALE DE L'ORGANISATION  
DES ETUDES, DE L'ENSEIGNEMENT DE  
PROMOTION SOCIALE ET DES BATIMENTS  
SCOLAIRES.

MONSIEUR B. BLANPAIN  
DIRECTEUR  
SECRETARIAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT  
DE PROMOTION SOCIALE CATHOLIQUE  
RUE GUIMARD, 1  
1040 BRUXELLES

-----  
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE  
-----

Réf: JF / 6329019 / Dossier pédagogique 100271

OBJET : Ouverture d'une unité de formation sur base d'un dossier de référence/réseau ayant déjà  
fait l'objet d'une approbation provisoire.

Etablissement : INSTITUT D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DON BOSCO  
----- RUE DES ALLIES, 64  
4800 VERVIERS

OK Jf.  
Jf.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, dûment visé pour approbation provisoire :

- le document 8bis relatif à l'unité de formation

VETEMENTS DE PLUIE ET DE SPORT

classée au niveau : ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

Code : 522101U21S1

cl →

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'administration

  
F. De Laet.

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

1. La présente proposition émane du réseau (1)

- |  |  |
|--|--|
| <input type="radio"/> Communauté française   | <input checked="" type="radio"/> Libre - confessionnel |
| <input type="radio"/> Provincial et communal | <input type="radio"/> - non confessionnel              |

et se rapporte à l'établissement suivant :

dénomination : INSTITUT DON BOSCO .....  
 adresse complète : PROMOTION SOCIALE .....  
 Rue des Alliés 64 .....  
 n° matricule : 4800 VERVIERS .....  
 n° de téléphone : 63.29.019 .....  
 0877332008 .....

2. Intitulé de l'unité de formation :

Code : 522 101 U 21 S1 (3)

**VETEMENTS DE PLUIE ET DE SPORT**

3. Finalités de l'unité de formation : repris en annexe n° 1 de 1 pages (2)

4. Connaissances préalables requises : repris en annexe n° 2 de 1 pages (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- |  |                |                   |
|--|----------------|-------------------|
| <input checked="" type="radio"/> (1) enseignement secondaire : | transition (1) | qualification (1) |
| degré :  | inférieur (1)  | supérieur (1)     |

(1) enseignement supérieur de type court :  
 catégorie : .....

(1) enseignement supérieur de type long :  
 catégorie : .....

6. Recommandations particulières pour la constitution des groupes ou le regroupement :

Repris en annexe n° 3 de 1 pages (2)

7. Programme de (des) cours Repris en annexe n° 4 de 2 pages (2)

8. Fixation des capacités terminales Repris en annexe n° 5 de 1 pages (2)

9. Profil du (des) chargé(s) de cours Repris en annexe n° 6 de 1 pages (2)

- 
- (1) Biffer les mentions inutiles
  - (2) A compléter
  - (3) Réservé à l'administration

10. Horaire de l'unité de formation :

**Horaire minimum**

| 1. Dénomination des cours | Classement des cours (4) | Nombre de périodes (5) |
|---------------------------|--------------------------|------------------------|
| HABILLEMENT               | C.T.P.P.                 | 192                    |
| 2. Part d'autonomie       |                          | 48                     |
| <b>Total des périodes</b> |                          | <b>240</b>             |

11. Date de la proposition du P.O. : .....

*Chapuis*

Signature du :  
 Chef d'établissement de la C.F. (1)  
 Représentant du P.O. subventionné (1)

Transmis par le réseau

le : .....

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

*conforme aux dossiers NPE Liège 1.*

Date : *14/01/94*.....

Signature :

*D. Vuelva*

13. Décision : ~~ACCORD PROVISOIRE~~ - PAS D'ACCORD (1)

Motivation de la décision

Date : ..... **19 JAN. 1994** .....

Signature :

Vu  
*J. Mounier*  
 J. Mounier  
 Administrateur Pédagogique

(4) soit CG, CS, CT, CIPP, PP, ou CPPM

(5) 1 période = 50 minutes.



10. Horaire de l'unité de formation :

Horaire minimum

| 1. Dénomination des cours | Classement des cours | Nombre de périodes |
|---------------------------|----------------------|--------------------|
| Habillement               | CTPP                 | 192                |
| 2. Part d'autonomie       |                      | 48                 |
|                           | Total des périodes   | 240                |

---

11. Date de la proposition du P.O. : ..... Transmis par le réseau  
le :

Signature du représentant du P.O. subventionné : .....

---

12. Observations du service d'inspection (annexe éventuelle)

Date : ..... Signature :

---

13. Décision : ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD <sup>(1)</sup>

Motivation de la décision

Date : ..... Signature :

---

---

<sup>(1)</sup> Biffer les mentions inutiles

## **FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION**

### **Finalités générales de l'U.F.**

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette U.F. doit :

1. concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire.
2. répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

### **Finalités spécifiques de l'U.F.**

A l'issue de cette U.F., l'étudiant aura acquis la maîtrise des techniques spécifiques des vêtements de pluie et de sport.

En outre, la formation contribuera à développer le sens de l'organisation du travail, l'esprit d'équipe et le respect des consignes.

### CONNAISSANCES PREALABLES REQUISES

Pour être admis comme élève régulier, le candidat doit attester des capacités terminales de l'U.F. "Habillement : techniques d'exécution" de la section "Habillement : techniques de base" (E.S.I.) [1] .

Une épreuve d'admission peut être organisée pour le vérifier.

Est également admissible comme élève régulier, le candidat porteur d'un des titres suivants :

- attestation de réussite de l'U.F. "Habillement : techniques d'exécution (E.S.I.);
- certificat d'"Agent d'exécution en habillement" (E.S.I.);
- attestation de réussite de cours de l'enseignement secondaire inférieur de promotion sociale de régime 2 du domaine de l'habillement;
- certificat de qualification ou d'études de 4ème année de l'enseignement secondaire du domaine de l'habillement.

[1]: à savoir réaliser un vêtement simple en exploitant les savoirs et savoir-faire de base des technologies, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de fabrication.

**RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT**

Il est souhaitable qu'il n'y ait pas plus de trois étudiants par machine.

| NOTIONS SPECIFIQUES ET TECHNOLOGIES DU METIER   | TECHNIQUES DE COUPE ET DE DECOUPE  | TECHNIQUES D'EXECUTION  | FABRICATION  |
|---|--|---|--|
| <p>Etre capable d'identifier et d'utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.</p> <p><b>ETRE CAPABLE :</b></p> <p>d'identifier, de sélectionner, d'utiliser, de connaître l'entretien</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des <u>matières</u> :           <ul style="list-style-type: none"> <li>* <u>tissus</u> : composition, textures, traitements ou enductions, spécifiques aux réalisations.</li> <li>* <u>cuir, daims, fourures</u> : synthétiques</li> <li>* <u>entoilages, renforts, rembourrages, mate-lassages</u></li> <li>* <u>accessoires de mercerie</u> :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- fils, cordelières</li> <li>- fermetures à glissière : détachables et à double curseur</li> </ul> </li> <li>* oeillets, boutons pressions à riveter</li> <li>* matières de contact</li> </ul> </li> <li>- du <u>matériel</u> :           <ul style="list-style-type: none"> <li>* maîtrise des machines et atachements spécifiques P.P, P.S, S.R.</li> <li>* manipulation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- de la presse à balancier</li> <li>- des machines outils spécifiques au découpage, au piquage et au repassage</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> | <p><b>ETRE CAPABLE :</b></p> <p>1. <u>Coupe</u></p> <p>d'appliquer le processus d'utilisation d'un patron de ligne ou de modèle de taille standard</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- identifier, sélectionner</li> <li>- modifier, transformer, adjoindre les détails</li> </ul> <p>d'appliquer intégralement les principes du patronage industriel</p> <p>2. <u>Découpe</u></p> <p>d'appliquer les principes relatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au placement et à la découpe à l'unité</li> <li>- de les adapter, de les compléter en fonction des matières et des procédés d'exécution</li> </ul> <p>d'expérimenter les principes du patronage industriel de coupe en série</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- taille unique</li> <li>- multi-tailles</li> </ul> <p>d'expérimenter les principes de découpe en matelas</p> | <p><b>ETRE CAPABLE :</b></p> <p>en <u>préparation</u></p> <p>d'effectuer les entoilages et les renforcements, les mate-lassages ou les rembourrages en fonction des matières et des réalisations</p> <p>en <u>assemblage</u></p> <p>de maîtriser et d'adapter tout assemblage aux matières et aux procédés de réaliser des poches</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- passepoilées</li> <li>- à patte montante</li> <li>- par fixation de fermetures à glissière</li> <li>- appliquées, à soufflets ou "mode"</li> </ul> <p>de réaliser, de monter</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des pattes de garniture</li> <li>- les parmentures, les cols et les capuchons</li> <li>- les manches rapportées, raglan, amovibles</li> </ul> <p>d'appartier les doublures aux vêtements</p> | <p><b>ETRE CAPABLE :</b></p> <p>de réaliser des vêtements dans la gamme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des survêtements de sport :           <ul style="list-style-type: none"> <li>* ensembles : sweet-pantalon</li> <li>* combinaisons</li> </ul> </li> <li>- imperméables :           <ul style="list-style-type: none"> <li>* doublés ou fourrés</li> <li>* avec fleecé</li> </ul> </li> <li>- des anoraks, blousons ou parka</li> </ul> <p>selon les méthodes et techniques industrielles</p> |

de suivre l'évolution des nouvelles technologies

- lecture
- visite d'atelier

être capable d'appliquer, adapter, compléter individuellement les notions d'ensemble concernant :

- les documents
- les principes d'O.S.T.
- les règles d'hygiène et de sécurité
- les facteurs d'ergonomie
- les connaissances esthétiques

en système d'atelier

de s'adapter aux exigences des méthodes et techniques mécanisées

- discipline de groupe
- respect des consignes :
  - \* organisation
  - \* documents de travail
  - \* cadence
  - \* règles diverses
  - \* facteurs ergonomiques

en achèvements

de réaliser des fermetures

- boutonnage invisible (type gabardine et mode)
- pose de fermetures à glissière détachables
- pose d'oeillets, de pressions à riveter et de contact
- boutonnnières, cordelières

de monter des fermetures à glissière à double curseur

de réaliser des fentes et les bas de parmenture avec mise en double

de réaliser les ceintures

en système d'atelier

de réaliser un vêtement suivant le processus de montage parcellaire ou en série

Les techniques d'exécution doivent faire l'objet d'apprentissages systématiques (exercices techniques).

**FIXATION DES CAPACITES TERMINALES**

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable :

- de sélectionner, régler, utiliser le matériel spécifique;
- d'utiliser un patron de ligne ou de modèle dans les catégories de réalisation prévues;
- de préparer les matières pour la découpe à l'unité et en matelas;
- de placer les patrons et découper les matières;
- d'effectuer les diverses opérations relatives à l'exécution de vêtements dans les catégories prévues au programme : tant à l'unité qu'en système atelier.

**PROFIL DU CHARGE DE COURS**

Enseignant.